

Un film peut-il rendre justice ? Le cinéma documentaire face aux procédures judiciaires

UGO SIMON

La Fémis

Doctorant (cinéma) Promotion 2023

Membre du laboratoire SACRe (EA 7410)

École doctorale 540 (ENS-PSL)

ugosimon@hotmail.com



Ugo Simon, *Frères* (2021)

Direction et écosystème

Nicole Brenez (directrice de thèse)

— **Université Sorbonne Nouvelle, La Fémis**

Robert Bonamy (co-directeur de thèse)

— **Université de Poitiers**

Eric Baudelaire (encadrant artistique)

Problématique

La thèse consistera en un dialogue entre un travail de recherche théorique autour d'un corpus de films et la réalisation d'un film documentaire ainsi que d'une installation vidéo, l'ensemble aura pour objectif d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : comment un film pourrait-il rendre justice ?

Hypothèse

Conceptuellement, les notions de justice et de droit sont liées mais ne sont pas équivalentes, on peut en effet considérer que le droit n'est pas toujours « juste », voire simplement injuste. L'idée selon laquelle des films essaient de rendre justice peut ainsi être envisagée comme une rectification des insuffisances du droit. Ce serait l'une des fonctions politiques et sociales les plus importantes du cinéma - fonction critique, programmatique voire anticipatrice - pourtant peu réfléchi à ce jour.

Présentation

Envisager l'histoire et la pratique du cinéma à travers le prisme de la justice engage des notions qui concernent aussi bien les juristes que les cinéastes : notions théoriques (vérité, preuve, falsification), éthiques et esthétiques (montrer et raconter la violence, fidélité aux archives, respect de la dignité des personnes) ainsi que politiques (dévoilement des dynamiques sociales, correction des injustices, contribution à l'écriture de l'histoire).

Une première partie du travail théorique consistera à étudier comment l'idée de justice et son incarnation dans l'institution judiciaire varient selon l'époque et l'endroit. Un autre aspect de la recherche sera consacré à l'analyse d'un corpus de films afin d'observer en quoi le cinéma et la justice dialoguent.

La restitution artistique de la thèse prendra la forme d'une installation vidéo qui mêlera des extraits d'un film documentaire réalisé pendant le temps de la thèse avec des fragments de films et textes étudiés au cours de la recherche ainsi que des entretiens.

Cinéma, documentaire, justice, injustice, droit, histoire du cinéma

Lucbert, Sandra. *Personne ne sort les fusils*. Paris : Éditions du Seuil, 2020. / Proudhon, Pierre-Joseph. *Du principe de l'art et de sa destination sociale*. Paris : Garnier Frères, 1865 / Schwartz, Louis-Georges. *Mechanical Witness, a history of motion picture evidence in U.S.* Oxford : Oxford University Press, 2009 / Sontag, Susan. *Sur la photographie*. Paris : Christian Bourgeois Éditeur, 2008 / Weizman, Eyal. *La vérité en ruines*. Paris : La Découverte, 2021.